

MORLAIX

N^o 10
 Fardoux
 Jean Baptiste J^m

L'an mil huit cent quarante trois, le neuvième jour du mois de juillet, à neuf heures du matin, en la maison et pardevant nous Louis Bellart, Maire officier de l'état civil de la Commune de Bizernes Cantonet arrondissement de Saint Omer, Département du Pas de Calais, ont comparu Benoit Alexis Joseph Barois, âgé de soixante ans, marié, et François Joseph Fardoux, âgé de quarante quatre ans, ouvrier menuisier, tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Joseph Fardoux, âgé de quarante ans, fils de Hong ne à Gruges et domicilié à Bizernes épouse de honorable Joseph Barois, fils légitime des feus Louis Joseph Fardoux et de Marie Anne François. Defs, est décédé en sa demeure aujourdhui à quatre heures du matin, ladite déclaration faite par les sieurs Benoit Alexis Joseph Barois, et François Joseph Fardoux ci-dessus dénommés, le premier beau frère du défunt et le second frère german, nous étant assurés du décès par notre transport au près de la personne décédée nous en avons sur le champ dressé le présent acte. Lecture faite, les deux témoins ont déclaré ne savoir signer Dea interpellé et nous avons signé /

L. Bellart